

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2022

DÉCISION DE TRANSFERT D'UNE PARTIE DE L'OPERATION 923 015 VERNON « QUARTIER DE LA GARE » AU PROFIT DU DEPARTEMENT DE L'EURE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Département de l'Eure
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE / MUNICIPAL :	<p>Sous réserve de la délibération de la commune de Vernon acceptant le transfert du portage au bénéfice du Département de l'Eure à compter de la date de signature de la convention par le Département de l'Eure.</p> <p>Sous réserve de la délibération du Département de l'Eure présentant son projet sur ce foncier, l'engageant à reprendre à son compte le portage par l'EPF de Normandie dans le cadre d'une convention de réserve foncière, s'engageant au rachat du foncier au plus tard au terme d'un délai de 5 ans de portage et autorisant son Président à signer ladite convention.</p>
SITUATION DU BIEN :	Parcelles cadastrées section XK 39 et XK 42 d'une contenance totale de 6 762 m ² sise 13 rue Saint Lazare à Vernon.
POS/PLU :	Zone Ua AU PLU
PROJET :	Le Département de l'Eure, actuel propriétaire des parcelles, souhaite après recyclage foncier par l'EPF de Normandie du tènement, maîtriser le foncier en rachetant les parcelles.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	24 mars 2022 –Avis favorable pour un transfert d'une partie de l'opération 923 015.
PROPRIÉTAIRE :	Département de l'Eure
ÉVALUATION DOMANIALE :	Acquisition à l'euro symbolique
IMPUTATION :	Compte n°924689 - OPE2022018 - DEPARTEMENT 27 « COLLEGE CESAR LEMAISTRE VERNON » Enveloppe projet : 65 001 €

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"



Dominique LEPETIT

07 AVR. 2022

Le Directeur Général de l'EPF de Normandie,

Fait le 07/04/2022

Gilles Gal

Signé par Gilles Gal

✓ Signé et certifié par **you sign**